

La campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) organise le 17 octobre 2017 au Palais des Congrès de Dijon sa 10e étape régionale dédiée à l'innovation en santé. Les acteurs de santé nationaux et régionaux se mobilisent pour porter le dynamisme de la filière du numérique en santé et co-construire une offre de soins efficiente et coordonnée en Bourgogne-Franche-Comté.

Le système de santé en région Bourgogne-Franche-Comté est confronté aux défis du vieillissement de la population, à la montée des maladies chroniques et à la désertification médicale.

Ces spécificités régionales appellent la mise en place de solutions innovantes favorisant la coopération interrégionale et la coordination des professionnels de santé autour du patient. Face à ces défis, la région peut se prévaloir de réalisations marquantes en matière de e-santé, avec le déploiement de la télémédecine en réponse aux problématiques de démographie médicale, la mise en œuvre d'outils et services numériques accompagnant la structuration des filières médicales ainsi que la mise en place d'expérimentations nationales (territoire de soins numérique avec eTICSS, télémédecine en EHPAD, PAERPA, etc.).

C'est dans ce contexte que s'inscrivent les prochaines rencontres régionales de la campagne « Faire avancer la santé numérique » (#FASN) : 36 Heures Chrono BFC. Après Bordeaux, Strasbourg, Lille, Lyon, Nantes, La Réunion, Montpellier, Marseille et La Martinique, c'est le 17 octobre à Dijon que l'écosystème e-santé se donne rendez-vous pour échanger, réseauter et connaître les dernières innovations en santé en cours de déploiement dans la région. Ce rendez-vous e-santé préfigurera celui du GIP CPAGE les 18 et 19 octobre, qui se concentrera sur les projets menés par le GIP CPAGE sur les GHT et la gouvernance des établissements de santé.

Au programme, plusieurs sessions ponctueront cette journée d'échanges et de partage d'expériences. En ouverture, une conférence institutionnelle en présence notamment de Pierre Pribile, Directeur général de l'ARS Bourgogne-Franche-Comté viendra poser le contexte général et apporter une vision prospective sur l'avenir de la e-santé sur le territoire. Elle sera suivie par une autre agora axée sur les projets régionaux innovants qui se déploient et qui nécessitent d'être connus par les professionnels de santé, avec l'idée d'offrir un panorama des initiatives qui proposent un véritable potentiel de transformation organisationnelle au service de la prise en charge des patients.

Écrit par #FASN

Lundi, 28 Août 2017 12:24 - Mis à jour Lundi, 28 Août 2017 12:26

5 ateliers de travail permettront ensuite d'aborder les thématiques e-santé prioritaires dans la région : le numérique au service de la prévention, l'hôpital de demain, les plateformes territoriales d'appui & la coordination des soins, la coopération sanitaire ville-hôpital dans le cadre des Groupements hospitaliers de territoire (GHT) et la télémédecine.

Pour mettre en lumière les initiatives entrepreneuriales les plus innovantes, un challenge donnera la parole aux start-up franc-comtoises et bourguignonnes qui inventent de nouveaux services et solutions au bénéfice des professionnels de santé et des patients. Co-organisé avec les acteurs du développement économique et de l'innovation, ce challenge offrira aux startup la possibilité de pitcher, de disposer d'un show-room pour présenter leurs produits et de rencontrer les potentiels financeurs, prescripteurs et collaborateurs présents lors de ces rencontres dédiées à l'innovation en santé.

Les Minutes de l'Innovation viendront conclure cette journée e-santé. Ouverte aux établissements sanitaires et médico-sociaux ainsi qu'aux structures mutualistes et associatives, cette session vise à promouvoir les projets e-santé les plus innovants et les plus utiles à la population. Concrètement, plusieurs projets e-santé seront présélectionnés par un comité d'experts composé de Denis Valzer, Délégué régional de la FHF, du Pr Maurice Giroud, chef de l'unité de soins intensifs neuro-vasculaire au CHU de Dijon, d'un représentant du Conseil régional de l'Ordre des Médecins et d'un représentant de patient. L'évaluation se fera sur la base de 5 critères : accessibilité, coordination, efficacité, co-construction et décloisonnement. Ces projets seront ensuite présentés et soumis au vote de l'ensemble des participants des 36 Heures Chrono. A l'issue du vote, le projet vainqueur pourra être présenté lors des rencontres nationales de la santé numérique qui auront lieu le 14 décembre 2017 à Paris.